

# FO

LA FORCE SYNDICALE

**MEDDE**  
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

**MLETR**  
MINISTÈRE DU LOGEMENT  
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES  
ET DE LA RURALITÉ



Le 1 juillet 2015

## **CNIR - CRICR : quel avenir ?**

### **CR du groupe de travail DIT / OS du 29 juin 2015**

Force Ouvrière avait interpellé, dès le CTM de janvier 2015, le ministère sur ses intentions vis-à-vis des missions d'information et de coordination routière effectuées par les CRICR tout juste basculés en DIR en janvier 2014.

Le CTM du 17 mars 2015 permettait enfin de poser le sujet sur la table, à la DIT de se dédire quant à ses instructions données aux DIR de repositionner les agents des CRICR et au Secrétaire Général de promettre un groupe de travail sur la question.

Trois mois plus tard, où en est-on ?

#### **Projet de la DIT ?**

Recentrer le MEDDE sur ses missions d'information routière à l'usager sur le réseau structurant (RRN) et améliorer le pilotage central de l'information routière en perfectionnant les systèmes de recueil et de diffusion des données (publiques et privées), respecter les directives européennes (au 1<sup>er</sup> octobre 2015) en matière de mise à disposition des données de circulation routière, développer un rôle de régulateur et concentrer les capacités dans les DIR de zone à travers leur(s) CIGT. C'est en tout cas le projet présenté par le ministère depuis des mois, en contrepoids de celui d'un ministère de l'intérieur exclusivement centré sur la gestion de crise, sans préoccupation des obligations européennes de la France dans le domaine de l'information routière.

Encore faudrait-il que **le message soit clairement passé aux agents concernés**, et que la volonté de conserver leurs compétences techniques rares se traduise par des dispositifs attractifs de maintien des rémunérations ! Courtisés par les préfets, ou craignant un changement de lieu d'affectation, les agents des CRICR accélèrent leurs demandes de départ...

Il manque également un pilotage par la DIT des réorganisations qui ont actuellement lieu dans les DIR.

#### **Avec quels moyens ?**

Des crédits maintenus en matière de développement des systèmes d'information au niveau de la DIT, notamment pour organiser la récupération des données temps réel des sociétés concessionnaires d'autoroute pour les mettre à disposition du public à partir

d'octobre 2015.

Mais aucun moyen pour développer les interfaces avec les autres gestionnaires d'infrastructures, ce qui est pourtant attendu par les gestionnaires de crise locaux ! La question de l'**interopérabilité des SI** des gestionnaires avec TIPI reste posée et la DIT doit encore réfléchir aux moyens d'y parvenir, avec par exemple des DIR de zone porteuses de l'offre de services de la DGITM...

Les ETP conservés, issus des CRICR et CNIR, sont captés pour alimenter le projet de la DGITM/DIT mais sans que la politique de **maintien des compétences** ne soit affichée !

### **Avec quel calendrier ?**

Tout est suspendu aux décisions du Premier Ministre relatives à la réorganisation des services territoriaux de l'État. En effet, si les DREAL sont directement impactées pour 16 d'entre elles par les fusions de région, les missions de sécurité défense sont également revisitées pour coller à la nouvelle organisation territoriale : zones de défense, EMIZ, DREAL de zone, DIR de zone, DIRM de zone etc... Le MEDDE est donc suspendu aux lèvres de Manuel VALLS qui doit s'exprimer sur ce sujet mi juillet 2015 !

Côté CNIR, il est demandé aux agents du site de Rosny de rejoindre le site de la Défense, sans autre mesure d'accompagnement que celles prévues actuellement, la DIT n'ayant pas choisi de favoriser le télétravail ou de prendre les devants en terme de maintien des rémunérations. Le constat est une lente hémorragie des agents du CNIR qui voient leurs missions d'analyse et de prévision de niveau national se diluer, sans scénario précis d'organisation, sauf à récupérer une partie des missions opérationnelles gérées actuellement par les policiers et les gendarmes !

En conclusion, **rien de clair pour les agents**, aucune étude d'impact selon les scénarios (MEDDE ou MI), un flottement de la DIT par rapport au maintien des compétences pour faire face aux enjeux 2015 – 2016, pas d'engagements à l'issue de cette première réunion du groupe de travail DIT/OS, qui apporte peu d'éléments nouveaux par rapport à celle du 12 mars 2015. Cette réunion a généré beaucoup plus de questions et d'inquiétudes qu'elle n'a apporté de réponses.

Si ce n'est la promesse de refaire un point avant le 15 septembre 2015 pour examiner dans le détail, CRICR par CRICR, les conséquences des décisions de juillet et du projet porté par la DIT !

**Bison Futé, depuis 39 ans, avec son organisation interministérielle, fournissait une certaine qualité de service aux usagers et aux préfetures en charge de la sécurité publique et de la gestion de crise.**

**Aujourd'hui le calendrier optimiste de mise en œuvre de ce plan de réorganisation MEDDE d'ici le mois de mai 2016 laisse entrevoir plusieurs années de flottement avec un impact immédiat sur les usagers.**